

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet à l'adresse suivante : <https://www.auray-quiberon.fr/aqta/actes-administratifs-228.html>

Conseillers en exercice : 57	Présents : 39	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-trois, le dix février à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, Espace les Chênes à CRAC'H.

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Lionel HERVE, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Marie-Françoise LE JOSSEC, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Alain DONY à Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO à Fabrice ROBELET, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Claude JARNO à Christelle JAFFRE-DANET, Pierrick KERGOSIEN à Benoit LE ROL, Philippe LE FUR à François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Yves NORMAND à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Ronan ALLAIN, Gildas GOUARIN, François POMMOIS, Katia SCULO, Bertrand VERGNE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC001	Désignation du Secrétaire de séance	Nommer Mme Annie AUDIC, secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
2023DC002	Adoption du procès-verbal de la séance précédente	Approuver le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2022.	Délibération adoptée à l'unanimité
2023DC003	Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes	DECIDE : - de prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement au débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2023 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	Délibération adoptée à l'unanimité

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Hélène CODA POIREY, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Lionel HERVE, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Marie-Françoise LE JOSSEC, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Olivier COJAN à Chantal MAHIEUX, Alain DONY à Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO à Fabrice ROBELET, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Claude JARNO à Christelle JAFFRE-DANET, Pierrick KERGOSIEN à Benoit LE ROL, Philippe LE FUR à François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Yves NORMAND à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Ronan ALLAIN, Gildas GOUARIN, Katia SCULO, Bertrand VERGNE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Membres en exercice : 57	Présents : 39	Votants : 53
--------------------------	---------------	--------------

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC004	Débat d'orientations budgétaires et de développement durable 2023	DECIDE de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de développement durable 2023 et de la présentation du rapport y afférent joint en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2023DC005	Pacte Financier et Fiscal de Solidarité	DECIDE : - d'approuver le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité joint à la présente délibération ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, (1 Abstention : François POMMOIS)</i>
2023DC006	Attributions de compensation provisoires 2023	DECIDE : - de fixer les attributions de compensation provisoires 2023 conformément au tableau ci-dessous et d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

	AC de référence 2023 (1)	IDS 2022 (2)	Médiathèques 2022 (3)	AC provisoire 10 février 2023 (1 - 2 - 3)
AURAY	2 179 182		6 308	2 172 874
BELZ	288 130	39 160	1 820	247 150
BRECH	277 597	35 160	2 924	239 513
CAMORS	87 306	20 280	1 367	65 659
CARNAC	2 823 441			2 823 441
CRACH	463 917	31 520	1 646	430 751
ERDEVEN	300 813	34 320	2 395	264 098
ETEL	182 650	21 860	1 287	159 503
HOEDIC	42 371	760	117	41 494
HOUAT	56 988	3 740	180	53 068
LA TRINITE SUR MER	1 105 937	43 740		1 062 197
LANDAUL	145 673	12 040	1 033	132 600
LANDEVANT	498 559	13 780	1 711	483 068
LOCMARIAQUER	259 063	18 360	1 171	239 532
LOCOAL MENDON	282 314	25 940	1 556	254 818
PLOEMEL	161 331	19 340	1 420	140 571
PLOUHARNEL	415 152	17 640	1 117	396 395
PLUMERGAT	61 105	23 300	1 793	36 012
PLUNERET	322 806	29 260	2 536	291 010

PLUVIGNER	880 566	30 860	3 326	846 380
QUIBERON	2 979 687	38 460	4 349	2 936 878
SAINT PHILIBERT	419 500	17 900	1 148	400 452
ST PIERRE QUIBERON	1 027 504	55 920	1 848	969 736
STE ANNE D'AURAY	72 748	21 240	1 218	50 290
	15 334 340	554 580	42 270	14 737 490

Etaients présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Hélène CODA POIREY, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Lionel HERVE, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Olivier COJAN à Chantal MAHIEUX, Alain DONY à Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO à Fabrice ROBELET, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Claude JARNO à Christelle JAFFRE-DANET, Pierrick KERGOSIEN à Benoit LE ROL, Philippe LE FUR à François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Yves NORMAND à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Ronan ALLAIN, Gildas GOUARIN, Marie-Françoise LE JOSSEC, Katia SCULO, Bertrand VERGNE.

Membres en exercice : 57	Présents : 38	Votants : 52
--------------------------	---------------	--------------

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC007	Attribution d'un fonds de concours au profit de la Commune de Houat	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser le versement d'un fonds de concours exceptionnel de 250 000 € à la Commune de Houat pour le projet d'acquisition de l'hôtel-restaurant La Sirène ; - de préciser qu'en cas de vente du bien par la Commune dans un délai de 10 années suivant son acquisition, celle-ci procédera au remboursement intégral du fonds de concours ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Etaients présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Lionel HERVE, Diane HINGRAY, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Olivier COJAN à Chantal MAHIEUX, Alain DONY à Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO à Fabrice ROBELET, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Pierrick KERGOSIEN à Benoit LE ROL, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Michel LE RAY, Philippe LE FUR à François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Yves NORMAND à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Ronan ALLAIN, Hélène CODA POIREY, Gildas GOUARIN, Guy HERCEND, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Marie-Françoise LE JOSSEC, Fabien LE PALLEC, Katia SCULO, Bertrand VERGNE.

Mme Hélène CODA-POIREY étant sortie.

Membres en exercice : 57	Présents : 34	Votants : 47
--------------------------	---------------	--------------

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC008	Instauration d'une Dotation de Solidarité Communautaire	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'instaurer la Dotation de Solidarité Communautaire, - d'arrêter les critères de répartition comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Ecart de revenu par habitant : 25%, • Insuffisance de potentiel financier par habitant : 10%, • Ecart d'effort fiscal : 30%, • Insuffisance d'attribution de compensation : 25%, • Enveloppe aux communes insulaires : 10% ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Etaients présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Lionel HERVE, Diane HINGRAY, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Olivier COJAN à Chantal MAHIEUX, Alain DONY à Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO à Fabrice ROBELET, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Michel LE RAY, Philippe LE FUR à François LE COTILLEC, Lénéaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Yves NORMAND à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Ronan ALLAIN, Hélène CODA POIREY, Gildas GOUARIN, Guy HERCEND, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSENIEN, Marie-Françoise LE JOSSEC, Fabien LE PALLEC, Benoit LE ROL, Katia SCULO, Bertrand VERGNE.

Membres en exercice : 57	Présents : 34	Votants : 47
--------------------------	---------------	--------------

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC009	Montant et répartition par commune de la Dotation de Solidarité Communautaire 2023	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de fixer le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire 2023 à 1,5 M€ ; - d'approuver la ventilation par commune conformément au tableau ci-dessous : - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, (3 Abstentions : Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Jean-Luc LE TALLEC, François POMMOIS) Mme Hélène CODA-POIREY étant sortie.</i>

	Ecart de revenu	Insuffisance de potentiel financier	Effort fiscal	Part insuffisance d'AC	Communes insulaires	Total DSC	Rappel des AC 2022
AURAY	65 126	18 184	78 957	0		162 267	2 173 049
BELZ	15 015	5 555	17 066	19 123		56 759	247 404
BRECH	29 670	10 685	27 094	42 426		109 875	225 260
CAMORS	13 781	5 881	13 552	33 819		67 033	67 120
CARNAC	12 377	9 569	35 562	0		57 508	2 823 441
CRACH	12 342	4 871	15 333	8 135		40 681	430 302
ERDEVEN	15 983	9 092	20 449	27 647		73 171	256 556

ETEL	8 325	4 029	12 170	12 457		36 981	168 582
HOEDIC	433	408	1 009	0	75 000	76 850	40 257
ILE-D'HOUAT	859	663	1 405	763	75 000	78 690	53 122
LANDAUL	12 153	4 186	10 892	10 812		38 043	129 613
LANDEVANT	20 904	6 010	15 200	7 719		49 833	480 952
LOCMARIAQUER	5 392	2 957	9 675	7 488		25 512	238 659
LOCOAL-MENDON	15 196	5 633	14 343	12 092		47 264	251 169
PLOEMEL	12 395	5 866	14 462	19 017		51 740	137 192
PLOUHARNEL	8 675	3 527	9 587	0		21 789	391 620
PLUMERGAT	20 811	8 265	17 781	95 435		142 292	34 167
PLUNERET	25 649	9 302	28 061	28 284		91 296	283 680
PLUVIGNER	38 202	11 085	30 128	16 666		96 081	830 815
QUIBERON	14 149	9 695	30 806	0		54 650	2 932 649
SAINT-PHILIBERT	4 395	2 584	8 272	0		15 251	403 251
SAINT-PIERRE-QUIBERON	6 245	4 239	13 638	0		24 122	974 261
TRINITE-SUR-MER	3 247	2 815	10 989	0		17 051	1 064 926
SAINTE-ANNE-D'AURAY	13 676	4 899	13 569	33 117		65 261	40 662
TOTAL	375 000	150 000	450 000	375 000	150 000	1 500 000	14 678 709

Décision N°	Titre	Objet	Vote												
2023DC010	Projet d'extension du Parc d'Activités "Le Plasker" sur la Commune de Plouharnel - Lancement d'une procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)	DECIDE : - d'approuver le lancement d'une procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation du projet d'extension du Parc d'activités « Le Plasker » à Plouharnel ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Pascal LE JEAN et M. Olivier LEPICK étant sortis.</i>												
2023DC011	"Maison des Salines" à La Trinité-sur-Mer : fixation de la grille des tarifs de location saisonnière et approbation du règlement intérieur	DECIDE : - de fixer les tarifs de location de la « Maison des Salines » à compter du 1 ^{er} avril 2023 selon la grille suivante : <table border="1" data-bbox="646 1406 1197 1697"> <tr> <td>Location au mois pour une personne</td> <td>310 €</td> <td>toutes charges comprises</td> </tr> <tr> <td>Location au mois pour un couple</td> <td>465 €</td> <td>toutes charges comprises</td> </tr> <tr> <td>Location à la semaine pour une personne</td> <td>80 €</td> <td>toutes charges comprises</td> </tr> <tr> <td>Location à la semaine pour un couple</td> <td>120 €</td> <td>toutes charges comprises</td> </tr> </table> - d'approuver le règlement intérieur de la Maison des Salines ci-annexé ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	Location au mois pour une personne	310 €	toutes charges comprises	Location au mois pour un couple	465 €	toutes charges comprises	Location à la semaine pour une personne	80 €	toutes charges comprises	Location à la semaine pour un couple	120 €	toutes charges comprises	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Olivier LEPICK étant sorti.</i>
Location au mois pour une personne	310 €	toutes charges comprises													
Location au mois pour un couple	465 €	toutes charges comprises													
Location à la semaine pour une personne	80 €	toutes charges comprises													
Location à la semaine pour un couple	120 €	toutes charges comprises													
2023DC012	Programme "Petites Villes de Demain" Convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour les	DECIDE : - d'approuver la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire pour les Communes d'Auray et de Quiberon annexée à la présente délibération ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. François LE COTILLEC, M. Olivier LEPICK et Mme Odile</i>												

	Communes d'Auray et de Quiberon	- d'autoriser M. le Président à signer la convention et tout document y afférent.	<i>ROSNARHO étant sortis.</i>
2023DC013	Maison du Logement - Avenant n°1 de prorogation d'une année de la convention du Programme d'Intérêt Général avec l'ANAH (2020-2022) (Action 4-1 du Programme Local de l'Habitat)	DECIDE : - d'approuver les dispositions de l'avenant n°1 de prorogation d'une année (2023) du Programme d'Intérêt Général entre AQTA et l'Anah ci-annexé ; - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant n°1 ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Chantal MAHIEUX étant sortie.</i>
2023DC014	Modification du règlement du fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables	DECIDE : - d'approuver la modification du règlement du fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables, tel qu'il figure en annexe ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2023DC015	Attribution d'un fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables pour la Commune de Sainte-Anne d'Auray	DECIDE : - d'autoriser le versement, sous la forme d'un fonds de concours, d'un fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables à hauteur de 23 658,86 € à la Commune de Sainte-Anne d'Auray ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2023DC016	Evolution du dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo	DECIDE : - d'abroger la délibération communautaire n°2020DC/113 en date du 30 septembre 2020 ; - d'approuver l'évolution de l'aide à l'acquisition de vélos selon les critères et les modalités de subvention définis ci-avant et déclinés dans l'annexe jointe à la présente délibération ; - de la dénommer « Aide AQTA Vélo » ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2023DC017	Adoption du Schéma Directeur des Energies Renouvelables et du plan d'actions associé	DECIDE : - d'adopter le Schéma Directeur des Energies Renouvelables joint en annexe ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Pascal LE JEAN et M. Franck VALLEIN étant sortis.</i>
2023DC018	Avenant n°1 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable	DECIDE : - d'approuver les termes du projet de modification n°1 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable ; - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant à intervenir ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Franck VALLEIN étant sorti.</i>
2023DC019	Rapport social unique	DECIDE : - de prendre acte de la présentation du rapport social unique 2021, annexé à la présente délibération ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

2023DC020	Mise à jour du tableau des emplois	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à compter du 21 février 2023, de modifier au tableau des emplois les postes susvisés selon les modalités ci-dessous ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent ; - d'inscrire au budget les crédits afférents. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
------------------	---	---	---

Service d'affectation	Ancien intitulé de poste	Nouvel Intitulé du poste	Ancien grade ou cadre d'emplois	Nouveau cadre d'emplois
Systèmes d'information	Responsable du service Systèmes d'information	inchangé	Attaché principal	Ingénieurs et attachés territoriaux
Maison du logement	Conseiller(e) amélioration habitat	inchangé	Cadres d'emplois des Rédacteurs et attachés territoriaux	Rédacteurs et techniciens territoriaux
Finances	Gestionnaire comptable	inchangé	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoints administratifs territoriaux
Direction du cycle de l'eau	Gestionnaire administratif	inchangé	Adjoint administratif	Adjoints administratifs territoriaux
Unité Insertion	3 postes Encadrants techniques de chantiers d'insertion	inchangé	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	Techniciens et agents de maîtrise territoriaux

Décision N°	Titre	Objet	Vote
2023DC021	Désignation de représentants de la Communauté de communes au sein de l'Agence Bretonne de la Biodiversité	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour l'élection des délégués ; - de désigner les représentant suivants de la Communauté de communes pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire : Mme Annie AUDIC, Vice-présidente déléguée à l'accueil des gens du voyage, à l'assainissement non collectif et à la biodiversité ; • Suppléant : M. Philippe LE RAY, Président ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Karine BELLEC étant sortie.</i></p>
2023DC022	Désignation de représentants de la Communauté de communes au sein du syndicat mixte de la Ria d'Etel (SMRE)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour l'élection des délégués ; - de désigner les représentant suivants de la Communauté de communes pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de la Ria d'Etel : <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire : M. Gildas GUILLAS, conseiller délégué services techniques et agriculture-ostréiculture de la Commune de Locoal-Mendon ; • Suppléante : Mme Florence MAHEVAS, adjointe en charge de l'environnement, du patrimoine et de 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Karine BELLEC étant sortie.</i></p>

		<p>la gestion des risques de la Commune de Locoal-Mendon ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : Mme Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Maire de la Commune de Landaul ; <p>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</p>	
--	--	---	--